

LES RÉFORMES DES POLITIQUES PUBLIQUES DE L'ENFANCE

Enfance en danger Enfance dangereuse



Matinée (9h.-12h.)

Allocutions d'ouverture de Mr C. Garbar, doyen de la faculté, de Mr M. Giraudeau, vice-président du Conseil général en charge de l'action sociale et de M^{me} N. Lerousseau, directrice du L.E.R.A.D. (EA 2108)

"L'enfance en danger" - la réforme de la protection de l'enfance

Sous la présidence de Mr M. Borgetto, Professeur de droit public, Université Paris II Panthéon-Assas, directeur de la Revue de droit sanitaire et social

L'enfant, être vulnérable

M^{me} C. Neirinck, Professeure de droit privé, Université Toulouse I - Sciences Sociales

Les montages institutionnels entre justice et administration

Mr R. Lafore, Professeur de droit public, IEP de Bordeaux

Du signalement à la prise en charge des mineurs en danger : clarification ou *statu quo* du dispositif fonctionnel ?

M^{me} S. Bernigaud, Maître de Conférences en droit privé, Université Lumière - Lyon II

Après-midi (14h.-17h.)

"L'enfance dangereuse" - les réformes de la lutte contre la délinquance juvénile

Sous la présidence de Mr. C. Garbar, doyen de la faculté

L'appel aux parents : le contrat de responsabilité parentale

Mr F. Rolin, Professeur de droit public, Université Paris X - Nanterre

L'appel aux maires : la transformation du rôle des collectivités territoriales

Mr H. Rihal, Professeur de droit public, Université d'Angers

L'appel au drapeau : encadrement militaire et service civil

Mr J-Ph. Lecomte, Maître de Conférences en science politique et M^{me} D. Roman, Professeure de droit public, Université François-Rabelais de Tours